

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mars à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Présents : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - VIALARD JL - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - - COTTANCIN B CARRIERE C – LA MELA P – CALEYRON S

Excusés avec pouvoirs : BONNARD R (pouvoir à BARRIER JA)

Absents :

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N°11-2026 : Remboursement de frais avancés par un animateur du centre de loisirs vacances

Monsieur le Maire informe au conseil Municipal que Mme GRAS, animatrice au centre de loisirs de Farnay a dû faire l'avance de dépenses afférentes aux animations prévues durant les vacances de printemps.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à effectuer le remboursement de ces sommes qui s'élèvent à 150.12 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise Mr le Maire à effectuer remboursement des frais avancés par Mme GRAS à hauteur de 150.12 €
- S'engage à inscrire au budget communal les crédits nécessaires au mandatement de cette somme.

Le secrétaire
D'AVERSA Monique



Publié sur le site internet le
31/03/2026
par Béatrice GOUY
Secrétaire de Maire

Certifiée conforme

Farnay, le 27 mars 2026

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

